

# Espace Naturel Sensible

## « Bois de la Châtaigneraie »

*Commune de Beaumont*

---

### Quelques éléments d'évaluation de la place du châtaignier

*(Version provisoire de novembre 2016)*

---



## Table des matières

1. - Contexte général et objectifs recherchés.....	3
2. – Place actuelle occupée par le châtaignier .....	4
2.1. – Méthodologie utilisée.....	4
2.2. – Grands types de formations boisées .....	4
2.2. – Dynamique actuelle de renouvellement naturel du châtaignier.....	6
2.2.1. – Etat sanitaire du châtaignier.....	6
2.2.2. – Etat actuel du renouvellement naturel du châtaignier .....	6
3. – Contexte stationnel : volet lié aux cortèges végétaux.....	8
3.1. – Méthodologie utilisée.....	8
3.2. – Grands groupements végétaux observés .....	8
4. – Perspectives d’adaptation et de dynamique.....	10
6. - Bibliographie.....	10



# 1. - Contexte général et objectifs recherchés

Dans le cadre de la gestion conduite au sein de son ENS de la « Châtaigneraie », la commune de Beaumont souhaite avoir des éléments d'appréciation sur le rôle que peut jouer le châtaignier.

Bien au-delà de son influence dans la toponymie des lieux, il apparaît important de comprendre quelle est la place de cette essence au sein des formations boisées, comment elle peut évoluer dans une logique de dynamique naturelle et quel peut être son avenir dans l'ENS en vue d'adapter la gestion du site.

Dans un contexte de gestion durable, la prise en compte de la place du châtaignier mérite d'être envisagée selon deux grandes lignes de considération :

- \* D'une part, le site semble plutôt favorable à une diversité biologique élevée tant au niveau de la faune (oiseaux, chauves-souris, insectes, ...) que de la flore notamment en liaison avec la présence de vieux bois ou de bois morts. La question de favoriser le vieillissement du bois afin de conserver des arbres morts ou dépérissants peut se poser.
- \* D'autre part, sa proximité avec des secteurs fortement urbanisés et sa facilité d'accès en font une zone de détente et de loisirs particulièrement attractive pour les populations locales. L'intensité et la manière dont le site est fréquenté sont susceptibles d'avoir des conséquences non seulement sur l'évolution naturelle des milieux naturels mais aussi sur le niveau de risque supportable au niveau de l'accueil du public.

Dans ce qui suit, nous proposerons dans un premier temps une description de la manière dont cette essence occupe actuellement les lieux, tant d'un point de vue statique (état actuel) que dynamique (renouvellement naturel).

Dans un deuxième temps, nous recueillerons des éléments écologiques pouvant aider à confirmer ou non la compatibilité de cette essence à y évoluer librement dans une dynamique naturelle. Dans ce volet, nous n'envisagerons que le contexte floristique. Il sera complété par un volet pédologique, abordé de par ailleurs.

## 2. – Place actuelle occupée par le châtaignier

### 2.1. – Méthodologie utilisée

L'appréciation de la place actuelle du châtaignier sur le site de l'ENS peut se réaliser par l'intermédiaire de la cartographie de l'occupation du sol par les divers types de groupements boisés.

Pour réaliser cette cartographie, le site sera décrit selon un maillage construit avec un quadrillage de 50 m de côté. A chaque sommet, le type de boisement rencontré est décrit et lors d'un cheminement entre chaque sommet, les changements de type de peuplement sont localisés.

Un type de boisement est caractérisé par l'essence composant l'étage arboré (châtaignier, chêne, frêne, robinier, ...) ainsi que la structure du peuplement (futaie, taillis, verger, ...). Le niveau de conservation de la structure « verger » sera évaluée selon son état de conservation (entretenu, en cours de dégradation, dégradé et potentiellement restaurable ou dégradé et non restaurable).

Pour apprécier la dynamique naturelle du châtaignier, sa présence dans les strates arbustives (stades fourré ou gaulis) ou herbacée (stade semis) sera notée.

### 2.2. – Grands types de formations boisées

La cartographie suivante a été obtenue sur une zone de 6,36 ha.

Environ 0,19 ha sont concernés par des propriétés privées closes ou directement liées à la clinique de la châtaigneraie. Elles n'ont pas été cartographiées.

Le châtaignier est présent essentiellement dans des formations de verger sur 4,81 ha dont la majorité est en cours de dégradation ou dégradé

Le verger de châtaignier présente un état « entretenu » sur une petite parcelle du 0,09 ha en bordure de la piste principale traversant le massif d'Est en Ouest.

Sur environ, 1,29 ha, le verger est en cours de dégradation. Les gros châtaigniers présentent un état convenable moyennant une taille d'entretien traditionnelle. Le sous étage est actuellement occupé par un taillis de noisetiers avec quelques autres feuillus ligneux. La remise en état du verger pourrait être réalisée avec la coupe de ces ligneux ainsi qu'une taille d'entretien des arbres de verger.

Sur environ 2,4 ha, le verger est dégradé mais peut être partiellement réhabilité. Une petite majorité des gros châtaigniers présentent un état acceptable pour la production de châtaignes mais nécessitent une forte taille d'entretien. Le sous étage est envahi de divers ligneux feuillus. La remise en état du verger pourrait être réalisée avec la coupe de ces ligneux ainsi qu'une taille d'entretien des arbres de verger.

Sur environ 0,96 ha, le verger est très dégradé et l'état actuel ne permet pas d'espérer de trouver suffisamment d'arbres en vue d'une restauration.

Sur le reste de la zone inventoriée :

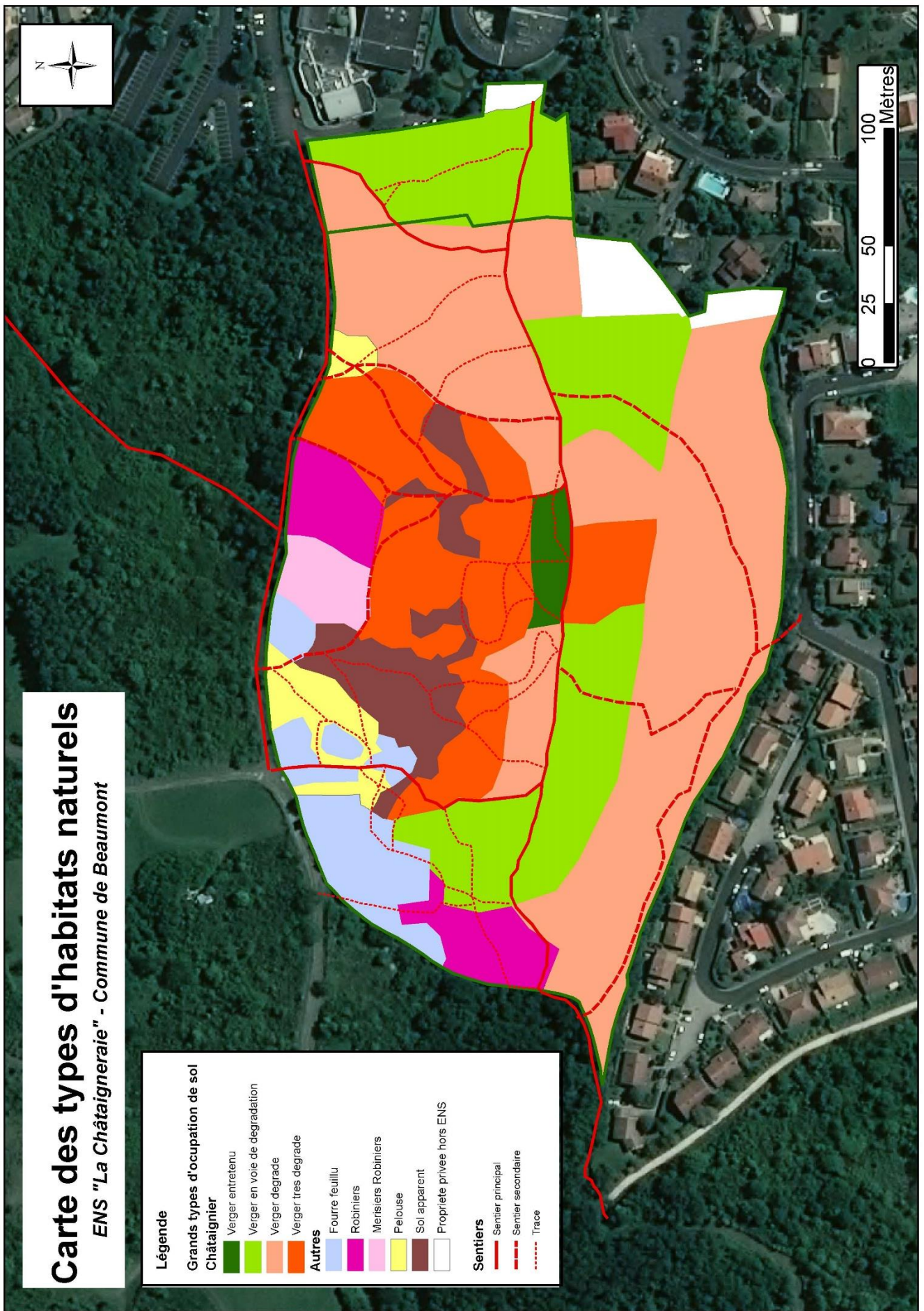
\* des fourrés feuillus se sont développés en conditions plutôt sèches sur environ 0,37 ha au Nord Est,

\* du robinier s'est installé majoritairement sur des anciennes parcelles agricoles sur environ 0,42 ha mais sur une parcelle au Nord, il partage l'espace avec du merisier et du chêne sessile.

\* des pelouses sèches se sont implantées, sur environ 0,20 ha, au Nord du site sur des terrains superficiels

\* elles côtoient des secteurs où les sols sont apparents sur environ 0,37 ha dont environ 0,05 ha de sol d'éboulis mobiles sont en cours de colonisation par une pelouse sèche avec des espèces végétales à fort enjeu patrimonial (Lunetière de Lamotte, ...).

La répartition géographique est visible sur la carte ci-après.



Carte 1 : Carte des grands types d'occupation du sol



## 2.2. – Dynamique actuelle de renouvellement naturel du châtaignier

Dans une logique de maintien du châtaignier sur le secteur nous avons abordé deux aspects particuliers liés à sa dynamique naturelle : son état sanitaire et l'état actuel de ses capacités de renouvellement.

### 2.2.1. – Etat sanitaire du châtaignier

Les parcours du massif a permis de constater la présence effective des deux pathologies classiquement les plus observées sur le châtaignier : la maladie de l'encre et le chancre de l'écorce.

Ce phénomène devant être analysé de par ailleurs nous n'en avons pas fait une évaluation exhaustive.

Les observations réalisées lors de l'inventaire des peuplements, mais non localisées précisément, nous permettent seulement de signaler que :

- \* La maladie de l'encre est présente sur le site sur quelques vieux arbres composant le verger sans toutefois prendre des proportions importantes. La situation doit être cependant suivie car la maladie, causée par un champignon racinaire, entraîne un dessèchement des branches qui sont alors susceptibles de tomber à terre. Ce phénomène peut présenter des risques importants au niveau de la sécurité dans des secteurs fréquentés par le public.
- \* Le chancre de l'écorce est aussi présent mais n'affecte que très ponctuellement quelques jeunes sujets de châtaignier.

Dans l'état actuel des choses et compte tenu de l'impact constaté sur le terrain de ces 2 pathologies, l'avenir du châtaignier ne semble pas être devoir remis en cause.

### 2.2.2. – Etat actuel du renouvellement naturel du châtaignier

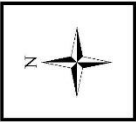
L'état actuel du niveau de renouvellement du Châtaignier a été évalué par la présence sur le terrain de châtaignier au stade de semis (0 à 1 m), fourré-gaulis (1 à 6 m) ou bas perchis (6 à 12 m). Le stade semis a été réparti en 2 classes, la première tenant compte d'une présence rare et la deuxième des semis plus fournis.

Pour apprécier la dynamique dans un contexte plus global, nous avons aussi noté la présence à ces stades d'autres essences.

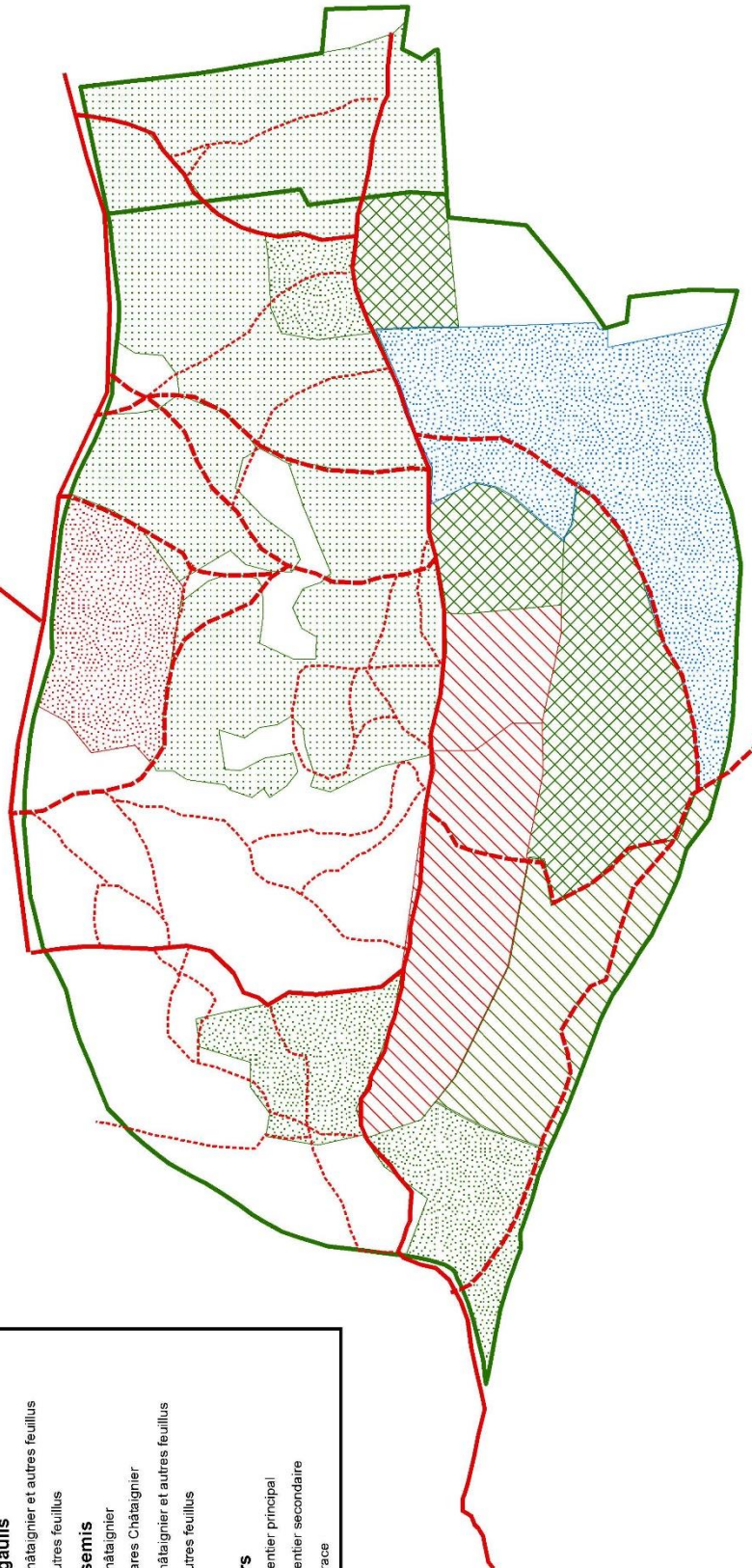
L'inventaire abouti à la carte de répartition ci-après. Globalement, elle permet d'observer que la dynamique naturelle est plus active dans la partie située au sud du sentier principal, d'axe Est Ouest partageant le site en deux. Celle-ci permettrait éventuellement d'y assurer un renouvellement naturel du châtaignier si cela s'avérait nécessaire.

# Carte de la dynamique naturelle

ENS "La Châtaigneraie" - Commune de Beaumont



Légende	
<b>Renouvellement Châtaignier</b>	
<b>Stade perchis</b>	Châtaignier
<b>Stade gaulis</b>	Châtaignier et autres feuillus Autres feuillus
<b>Stade semis</b>	Châtaignier Rares Châtaignier Châtaignier et autres feuillus Autres feuillus
<b>Sentiers</b>	Sentier principal Sentier secondaire Trace



Carte 2 : Carte de la dynamique naturelle du Châtaignier

## 3. – Contexte stationnel : volet lié aux cortèges végétaux

### 3.1. – Méthodologie utilisée

L'évaluation du contexte stationnel a été réalisée par l'intermédiaire d'un inventaire floristique sur lequel il est possible de s'appuyer pour établir une cartographie des habitats naturels.

Celui-ci sera complété par une étude pédologique conduite de par ailleurs.

L'objectif principal vise à caractériser le contexte stationnel dans lequel se trouve actuellement le châtaignier tant d'un niveau hydrique que trophique.

A l'aide des caractéristiques du cortège floristique observé, il est possible d'en déduire si celui-ci est favorable ou non au châtaignier. Ce cortège ainsi que ses caractéristiques seront évaluées à l'aide de la Flore Forestière Française, Guide écologique illustré.

Le rendu sera proposé sous forme cartographique.

### 3.2. – Grands groupements végétaux observés

L'inventaire a été réalisé courant de l'été 2016. Il a mis en évidence plusieurs types de groupements végétaux : des formations boisées, des pelouses et des formations sur sol superficiel.

Le châtaignier est implanté en essentiellement sur la partie Nord du site. Il se rencontre :

- \* soit dans des conditions stationnelles de sol frais et même profond dans la partie médiane du site. Le cortège végétal présente des sensibilités acidiclinales à neutrophiles plus ou moins marquées selon la position topographique. Le caractère acidycline se révèle plus marqué sur les secteurs pentus soit, essentiellement, au Sud soit, d'une manière plus limitée, au Nord-Est du site. Le caractère neutrophile est plus accentué sur la partie centrale, dans le secteur peu pentu à proximité immédiate et au Sud du sentier médian principal.
- \* soit dans des conditions plus sèches avec un sol plus superficiel et un cortège végétal pouvant s'orienter vers le domaine du calcicline.

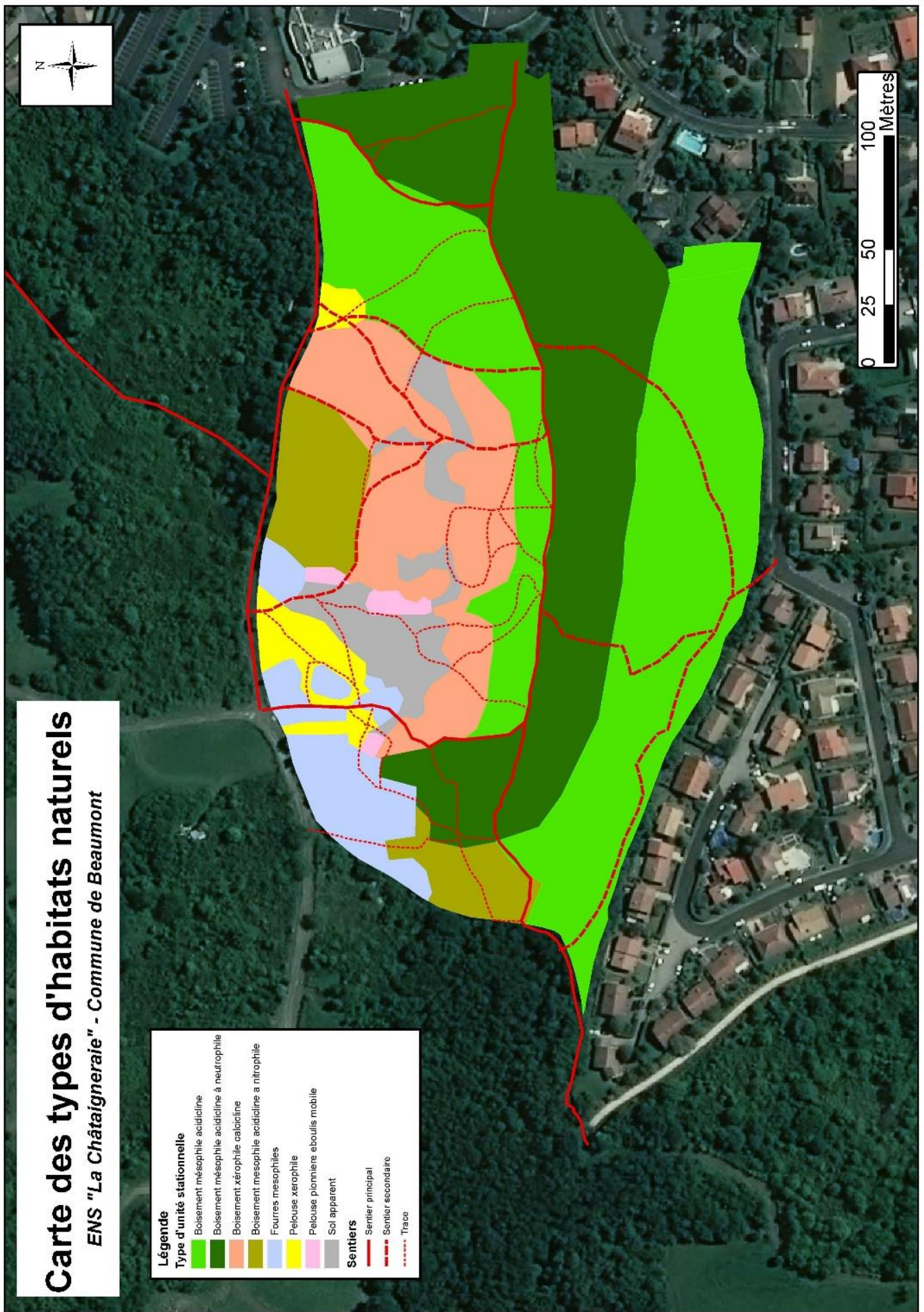
Des tendances nitrophiles s'observent d'une manière assez marquée sur d'anciennes terres agricoles abandonnées à l'Ouest du site ainsi que dans le fond de quelques dépressions au Nord. C'est dans ces conditions particulières que le Robinier semble s'épanouir soit sans partage (Ouest) soit avec du Merisier et même du Chêne sessile (fonds des dépressions).

Au Nord, la colonisation des espaces est réalisée par des fourrés feuillus mésoxérophiles quand le sol est suffisamment profond.

Si ce n'est pas le cas, des pelouses sèches peuvent s'installer même sur des secteurs « d'éboulis ».

Un rendu cartographie est proposé ci-après.





Carte 3 : Carte des grands types d'habitats naturels

## 4. – Perspectives d'adaptation et de dynamique

Sur le site de l'ENS de « La Châtaigneraie », le châtaignier constitue des formations boisées de type « vergers ». Ces formations sont assez âgées et les bois présentent des signes de vieillissement marqués pouvant être amplifiés par un manque d'entretien suivi.

Localement, des signes de dynamique naturelle sont bien visibles. Si l'on en juge la présence de semis et gaulis assez bien répartis dans les zones les plus fraîches. L'essence se renouvelle naturellement sans grands problèmes, malgré une fréquentation humaine importante prélevant, l'automne, de nombreux fruits tombés à terre.

Cette dynamique ne semble pas devoir être compromise par des problèmes sanitaires, assez fréquents sur ce type de peuplement, qui, ici paraissent assez limités.

Le châtaignier est considéré comme une espèce acidiphile à large amplitude, de sol assez sec à assez frais et relativement thermophile.

Les observations des groupements végétaux montrent que le châtaignier est installé sur secteurs où la flore présente des caractéristiques :

- \* soit des milieux frais avec une tendance neutrophile évoluant vers l'acidicline. Ce milieu est bien favorable à un bon développement du châtaignier.
- \* soit de milieux plus secs évoluant vers une tendance calcicline plus marquée. Ce milieu est peu favorable à un bon développement du châtaignier.

Les observations pédologiques devront compléter ces constats.

Le maintien du châtaignier sur le site pourra s'effectuer dans les secteurs où il est présent mais seulement dans les stations les plus fraîches. C'est d'ailleurs l'endroit où il présente une dynamique naturelle relativement active.

Cependant, ce maintien sera le résultat d'une gestion volontaire et affirmée.

## 6. - Bibliographie

**IDF** (mai 2009) : Flore Forestière Française, Guide écologique illustré - Tome 1 - Plaines et collines, 1785 pages.

**IDF** (novembre 2006) : Flore Forestière Française, Guide écologique illustré - Tome 2 - Montagnes, 2421 pages.

**Office National des Forêts** (septembre 2015) : Espace Naturel Sensible « Bois de la Châtaigneraie » Commune de Beaumont Plan de gestion 2015-2020, 95 pages.

Rapport clos, à Lempdes le 21 novembre 2016